



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

handicap à l'école

Question au Gouvernement n° 1254

Texte de la question

HANDICAP À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Adrien Taquet, pour le groupe La République en marche.
(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

M. Adrien Taquet. Il y a plusieurs façons, monsieur le ministre de l'éducation nationale, d'amener la question que j'ai à vous poser relativement à la scolarisation des enfants en situation de handicap. (« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.)

Je pourrais d'abord évoquer le tombereau d'insultes et de menaces que mes collègues reçoivent depuis quatre jours, de la part de gens attisés par des propos et des comportements irresponsables de certains membres de cette assemblée. *(Mmes et MM. les membres des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir. – M. Thierry Benoit se lève aussi. – Huées sur plusieurs bancs des groupes LR et FI.)*

Si tenir de tels propos, c'est être un « animateur de la démocratie », soyez convaincus que nous ne partageons ni la même conception du divertissement, ni la même conception de la démocratie. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, écoutons M. Taquet.

M. Adrien Taquet. Je pourrais vous demander, monsieur le ministre, d'expliquer à notre assemblée ce qu'est l'école inclusive ; car, lorsque je lis des propositions de loi ou des amendements qui évoquent, respectivement, les notions de « parcours éducatifs spécialisés » et d'« inclusion sur mesure », toutes deux contraires à l'article 19 de la Convention des Nations unies, non seulement les bras m'en tombent, mais je doute que leurs auteurs sachent vraiment de quoi ils parlent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM. – Vives exclamations sur les bancs des groupes LR et FI.)*

Je pourrais vous demander, monsieur le ministre, de prendre le temps d'expliquer comment fonctionne notre politique du handicap à certains ici qui, à longueur de journée, prétendent qu'ils connaissent mieux que nous les territoires, mais semblent avoir oublié que la politique du handicap est aussi de la responsabilité des départements ! *(Mmes et MM. les membres des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR et FI.)*

Je pourrais vous demander de rappeler que cette question a fait l'objet de plusieurs heures de débats en commission et d'échanges nourris en séance ; ce à quoi je me permettrai d'ajouter que les groupes d'études de l'Assemblée nationale sur le handicap ou sur l'autisme, par exemple, sont aussi des lieux de débats et de travail,

surtout quand on en assure la vice-présidence. Mais encore faut-il y avoir mis les pieds une fois depuis le début de la législature ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Maxime Minot. C'est une séance de questions au Gouvernement ! Adressez-vous donc au Gouvernement !

M. Adrien Taquet. Je pourrais vous demander de saluer le dévouement des assistants de vie scolaire et, bien entendu, de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et des parents ; mais je me contenterai... (*Exclamations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe LR.*)

Un député du groupe LR . Bouffon !

M. Christian Jacob. Le temps de parole est écoulé !

M. le président. Merci, monsieur Taquet.

M. Adrien Taquet. Je termine, monsieur le président.

Je pourrais donc vous demander tout cela, monsieur le ministre ; mais je me contenterai, disais-je, de vous demander de rappeler...

M. le président. Merci. (*Mmes et MM. les membres des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent.*)

M. le président. Je rappelle à l'ensemble des groupes que je laisse chaque orateur achever sa question dès lors que cela est utile à la bonne compréhension des échanges. Rien ne justifie donc qu'une partie de l'hémicycle exprime son mécontentement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Merci, monsieur Taquet, d'avoir redonné à la question la dignité qu'elle requiert. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR et FI.*) Elle constitue en effet un enjeu de rassemblement pour tout le pays, et ce depuis vingt ans. Vous montrerez votre adhésion à ce rassemblement, chers députés de l'opposition, en écoutant la réponse avec calme. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Patrick Hetzel. Vous avez refusé le débat sur le sujet !

M. Maxime Minot. C'est jeudi dernier qu'il fallait être calme !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Sur un sujet de cette importance, en effet, je répondrai calmement. Ce sujet, résumons-le en quelques données : 340 000 élèves handicapés ; plus de 80 000 personnes pour les accueillir ; une politique du Gouvernement qui, pour la première fois, tend à réduire le nombre d'emplois précaires, au profit d'emplois robustes dédiés à cet accueil. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. Répondez aux courriers qu'on vous envoie, ce sera déjà bien !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Pour la première fois, lors de la dernière rentrée, les accompagnants des élèves en situation de handicap – AESH – ont été plus nombreux que les contrats aidés : pour ces accompagnants, nous avons créé plus de 10 000 postes, auxquels s'ajouteront 12 000 autres dans le prochain PLF.

Pour la première fois, ces contrats sont assortis d'une politique de formation, à raison de soixante heures par an. Autrement dit, nous ouvrons des perspectives pour ceux qui occupent des emplois. Dans dix jours débutera aussi une concertation prévue de longue date. C'est sans doute un hasard si une proposition de loi mal ficelée a été présentée au même moment ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Christian Jacob. Vous devriez faire preuve d'un peu de modestie !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. C'est dans l'unité nationale, puisque le sujet la requiert – et elle a toujours prévalu jusqu'à présent –, que nous voulons faire en sorte qu'il n'y ait, d'ici à 2020, que des contrats robustes d'accompagnants et des personnels formés, et que nous voulons réfléchir à l'accueil dans les établissements, de façon que tous les élèves bénéficient de l'accompagnement dont ils ont besoin.

M. Fabien Di Filippo. C'est fini, la communication ! Il faut des actes ! Au lieu de faire du canoë, bossez !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Les progrès accomplis sont salués par tous ceux qui connaissent le sujet. Bien entendu, la situation est encore imparfaite, même si elle s'est largement améliorée lors de cette rentrée. Elle s'améliorera encore à la rentrée prochaine, dans l'unité nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Taquet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1254

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2018](#)